

Rareté 79 et région (échelle experte, inspirée de PCN, 2020): C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (PCN, 2018). **LR PC 2018 (Liste Rouge Poitou-Charentes, Dreal PC, 2018)** : NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure. **Statut France** (protection). **LR FR (Liste Rouge France, Sardet & Défait, 2004)** : 1=Priorité 1 (espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes) ; 2=Priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) ; 3=Priorité 3 (espèce menacée, à surveiller) ; 4=Priorité 4 (espèce non menacée). **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore)**. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)** : LC=Préoccupation mineure. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008)**.

Intérêt patrimonial : **en rouge** : fort à très fort - **en bleu** : moyen à fort - **en vert** : faible à moyen

Là encore, la diversité des orthoptères est maximale au niveau des haies et des lisières, mais beaucoup plus faible dans les secteurs dédiés à la grande culture ou dans les prairies fortement artificialisées, qui n'accueillent que quelques espèces généralistes (Grande Sauterelle verte, Criquet des pâtures, Grillon d'Italie, Grillon bordelais...).



Photo 89 : Criquet marginé (sud de la ZIP, 27/08/2020)



Photo 90 : Grillon champêtre de nuit (bord de champs, 23/09/2020)

5.3.3- Intérêt patrimonial

Parmi les orthoptères recensés sur le site, figurent **deux espèces classées déterminantes** pour les Znieff en Poitou-Charentes, également considérées comme quasi menacées sur la liste rouge régionale, ainsi qu'**une autre espèce peu commune** et en régression en Poitou-Charentes (cf. **carte 98**, infra) :

➤ La Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) :

La Courtilière commune ou Taupegrillon est une espèce fouisseuse peu commune à l'échelle régionale et en régression significative à l'échelle nationale (classée quasi-menacée sur la liste rouge de Sardet & Défait, 2004). Elle a été notée en plusieurs points en bordure du boisement de la partie sud-est de la ZIP, tout au long de la petite zone humide qui prolonge la mare sud (**carte 98**).



Photo 91 : la Courtilière commune (photo hors site)

➤ **Le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) :**

Le Criquet ensanglanté est un hôte des prairies humides et des marais, avec une préférence pour les zones tourbeuses ou para-tourbeuses. Il est inscrit sur les listes rouges nationales et régionales avec le statut « quasi-menacé » et fait également parti de la liste des orthoptères déterminants pour les Znieff en Poitou-Charentes. Sur le site, il a été observé dans la petite zone humide qui sert d'exutoire à la mare localisée au sud de la ZIP, avec une population assez localisée de l'ordre de 10 à 20 individus.

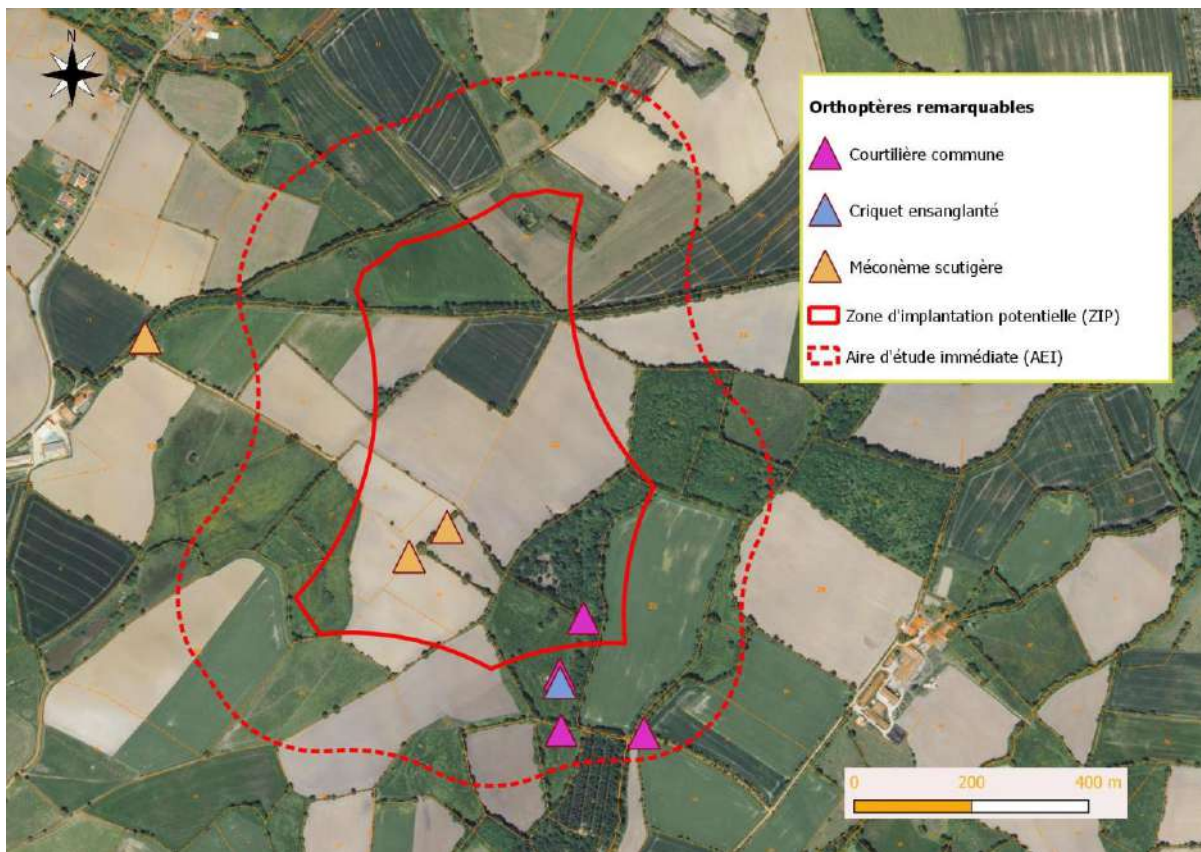


Photo 92 : Criquet ensanglanté (bord de la mare au sud de la ZIP, 27/08/2020)

En dehors de ces deux espèces, le **Méconème scutigère (*Cyrtaspis scutata*)** est une petite sauterelle à développement automnal, qui est particulièrement discrète et difficile à repérer. Ses mœurs crépusculaires et nocturnes, son habitude à se dissimuler dans les buissons denses, et ses stridulations uniquement décelables à l'aide d'un détecteur d'ultrasons, font que cette espèce est restée très longtemps méconnue dans la région. Au niveau de la zone d'études, elle a été détectée le long de haies localisées au centre-ouest de la ZIP, puis au niveau de l'aire rapprochée, à proximité de la ferme de St-Louis et dans le bourg de Cirières, dans une haie en face de l'église.



Photo 93 : le Méconème scutigère (photo hors site)



Carte 98 : localisation des orthoptères patrimoniaux

5.3.4- Conclusion

Avec un total de 18 espèces recensées, la faune des orthoptères reste faiblement diversifiée sur le site. Sur le plan patrimonial, le site compte deux espèces classées déterminantes pour les Znieff ainsi qu'un autre orthoptère peu commun dans les Deux-Sèvres. À l'exception du Méconème scutigère, inféodé aux haies et aux lisières, les espèces remarquables sont des orthoptères à affinités palustres, liés aux mares et à leurs marges humides.

5.4- Autres observations

5.4.1- Méthode

Les autres groupes d'insectes n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques. Des données concernant quelques espèces supplémentaires ont cependant été recueillies au gré des prospections de terrain (**tab. XXXII**), principalement parmi les groupes des Coléoptères (prospections des arbres remarquables, observations d'adultes floricoles, vols crépusculaires...) et des Hétérocères (papillons de nuit). Pour ces derniers, des séances ponctuelles d'inventaires à l'aide d'une lampe UV portable, alimentée en 12 volts, ont permis de recueillir quelques observations en début de nuit, lors des campagnes de juillet à octobre.



Photo 94 : lampe UV portable et drap de battage utilisé ponctuellement pour l'inventaire des hétérocères

5.4.2- Autres insectes inventoriés

Le tableau suivant donne la liste des autres insectes inventoriés sur le site :

Tableau XXXII : autres insectes observés sur le site

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Hab	LR Monde
Coléoptère	Cerambyx cerdo	Grand Capricorne (Le)	AR	AR	X		NI2		2;4	VU
Coléoptère	Lucanus cervus	Lucane Cerf-volant	AC	AC					2	
Hétérocère	Acronicta rumicis	Noctuelle de la Patience (La)	C	C						
Hétérocère	Amphipyra pyramidea	Pyramide (La)	AC	AC						
Hétérocère	Gymnoscelis ruffasciata	Fausse-Eupithécie (La)	AC	AC						
Hétérocère	Idaea rubraria	Acidalie ombrée (L')	PC	PC						
Hétérocère	Lythria purpuraria	Ensanglantée des Renouées (La)	C	C						
Hétérocère	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx (Le)	C	C						
Hétérocère	Mythimna pallens	Leucanie blafarde (La)	C	C						
Hétérocère	Opisthograptis luteolata	Citronnelle rouillée (La)	C	C						
Hétérocère	Ostrinia nubilalis	Pyrale du Maïs	C	C						
Hétérocère	Pseudopanthera macularia	Panthère (La)	AC	AC						
Hétérocère	Scopula rubiginata	Phalène rougeâtre (La)	C	C						
Hétérocère	Timandra comae	Timandre aimée (La)	C	C						
Hétérocère	Trichiura crataegi	Bombyx de l'Aubépine (Le)	C	C						
Hétérocère	Triodia sylvina	Sylvine (La)	C	C						
Hétérocère	Udea ferrugalis	Botys ferrugineux	C	C						
Hyménoptère	Vespa crabro	Frelon	C	C						
Mecoptère	Panorpa communis	Panorpe commune	AC	AC						

Rareté 79 et région: C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez rare ; PC=Peu Commun ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (PCN, 2018). **Statut France** (protection) : 2 (article 2)=protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3)=protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle. **Liste Rouge France** : I=Indéterminé. **Dir. Hab.** (Directive Habitats Faune Flore) : 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte). **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008) : VU=Vulnérable.

Intérêt patrimonial : en rouge : fort à très fort - en bleu : moyen à fort - en vert : faible à moyen

Quelques-uns des papillons de nuit observés sur le site :



Photo 95 : la Noctuelle de la Patience (05/08/2020)



Photo 96 : la Pyramide (08/07/2020)



Photo 97 : la Leucanie blafarde (23/09/2020)



Photo 98 : le Bombyx de l'Aubépine (23/09/2020)



Photo 99 : la Timandre aimée (05/08/2020)

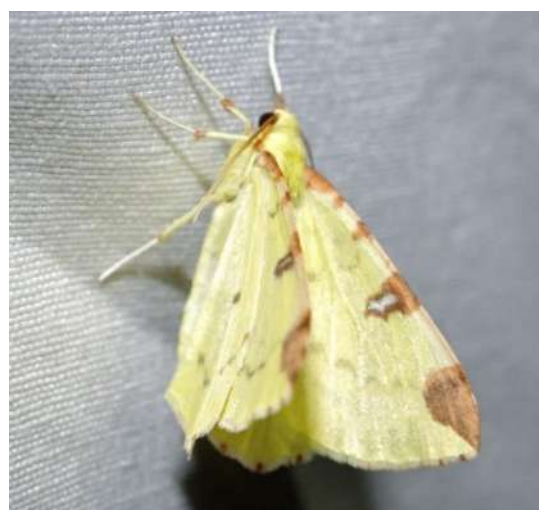


Photo 100 : la Citronnelle rouillée (27/08/2020)



Photo 101 : la Phalène rougeâtre (05/08/2020)



Photo 102 : la Fausse-Eupithécie (05/08/2020)



Photo 103 : la Pyrale du Mais (05/08/2020)



Photo 104 : le Botys ferrugineux (23/09/2020)



Photo 105 : la Sylvine (27/08/2020)

5.4.3- Intérêt patrimonial

Parmi ces espèces, deux coléoptères sont classés à l'annexe 2 de la Directive européenne (**intérêt patrimonial fort à très fort**). Une espèce de papillon de nuit présente également un **intérêt patrimonial faible à moyen** du fait de sa faible fréquence à l'échelle régionale :

➤ Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) :

C'est une espèce saproxylophage relativement localisée dans la région, mais parfois localement commune, en particulier dans les secteurs bocagers ayant gardé des haies formées de chênes âgés ou sénescents. C'est le cas au sein de l'aire d'étude, où une dizaine de chênes présentant des trous de sortie, repérables à leurs grands diamètres ont été notés, principalement dans le tiers sud de l'aire immédiate (**carte 99**). Les chênes attaqués sont généralement condamnés à plus ou moins long terme, mais servent bien souvent de lieu de ponte aux mêmes individus qui s'y sont métamorphosés. Il est donc conseillé de conserver sur pied les arbres, même très attaqués, car ils permettent le maintien du Capricorne protégé.



Photo 106 : Grand Capricorne (photo hors site)



Photo 107 : trou de sortie de Grand Capricorne (sud de la ZIP, 21/03/2020)

➤ Le **Lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*) :



C'est un gros coléoptère dont la larve vit dans la souche des arbres morts (espèce saproxylophage). Il est relativement bien représenté à l'échelle régionale, mais a fortement régressé en Europe par le passé, du fait de l'intensification des pratiques sylvicoles. Plusieurs adultes ont été observés en vol crépusculaire sur le site lors des prospections de début d'été, ainsi que des indices de présence sur un chêne sénescant isolé au milieu d'une parcelle cultivée (**carte 98**).

Photo 108 : Lucane cerf-volant (photo hors site)

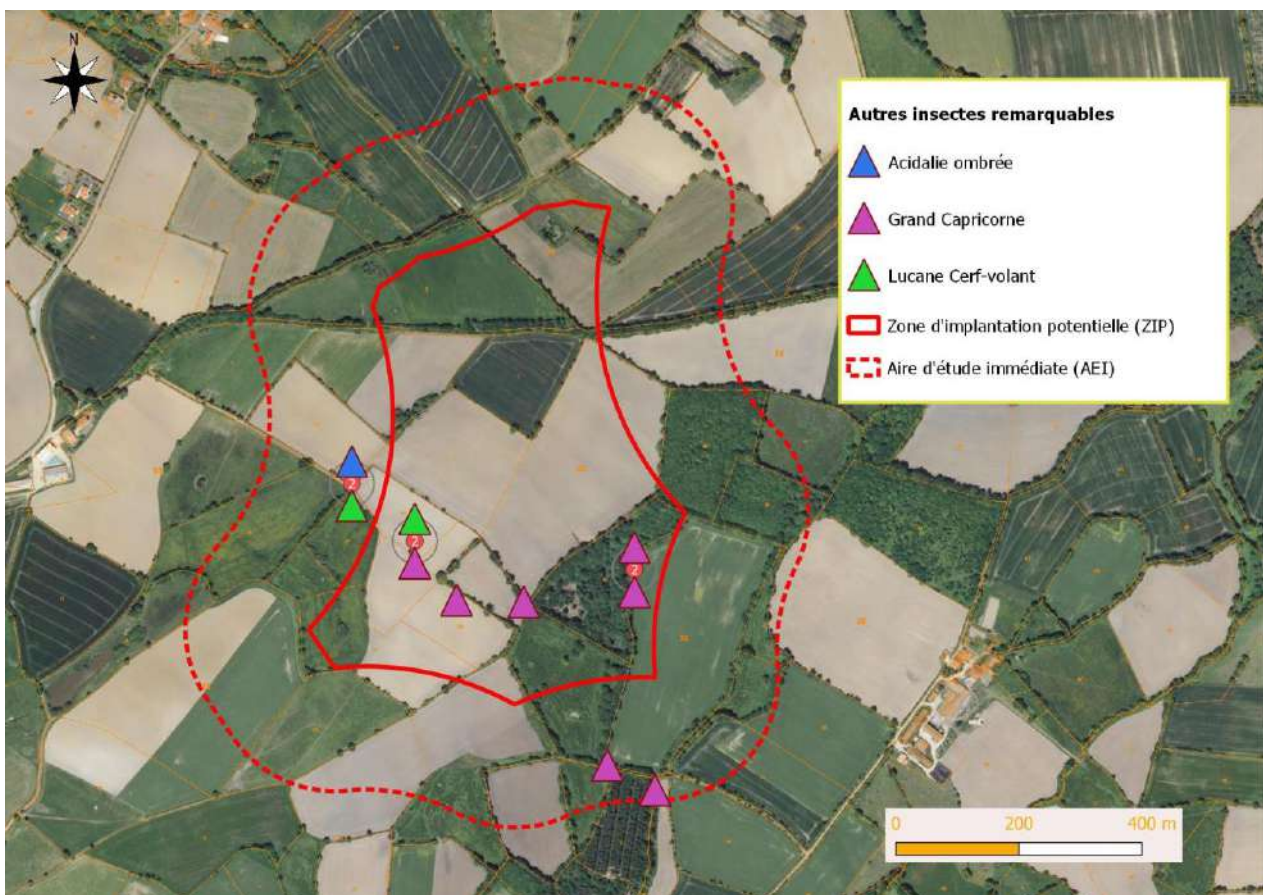


Photo 109 : souche de chêne avec sciure attestant de l'émergence récente des larves

En dehors de ces deux espèces, un papillon de nuit peu commun en Poitou-Charentes (**l'Acidalie ombrée - *Idaea rubraria***) a été noté à la lampe UV lors d'une soirée du mois d'août, dans la partie centre-ouest de la ZIP. C'est une espèce plutôt méridionale, qui fréquente habituellement les friches sèches et bien exposées à caractère steppique. La chenille se nourrit de diverses plantes basses, dont elle consomme les pétales puis les feuilles fanées.



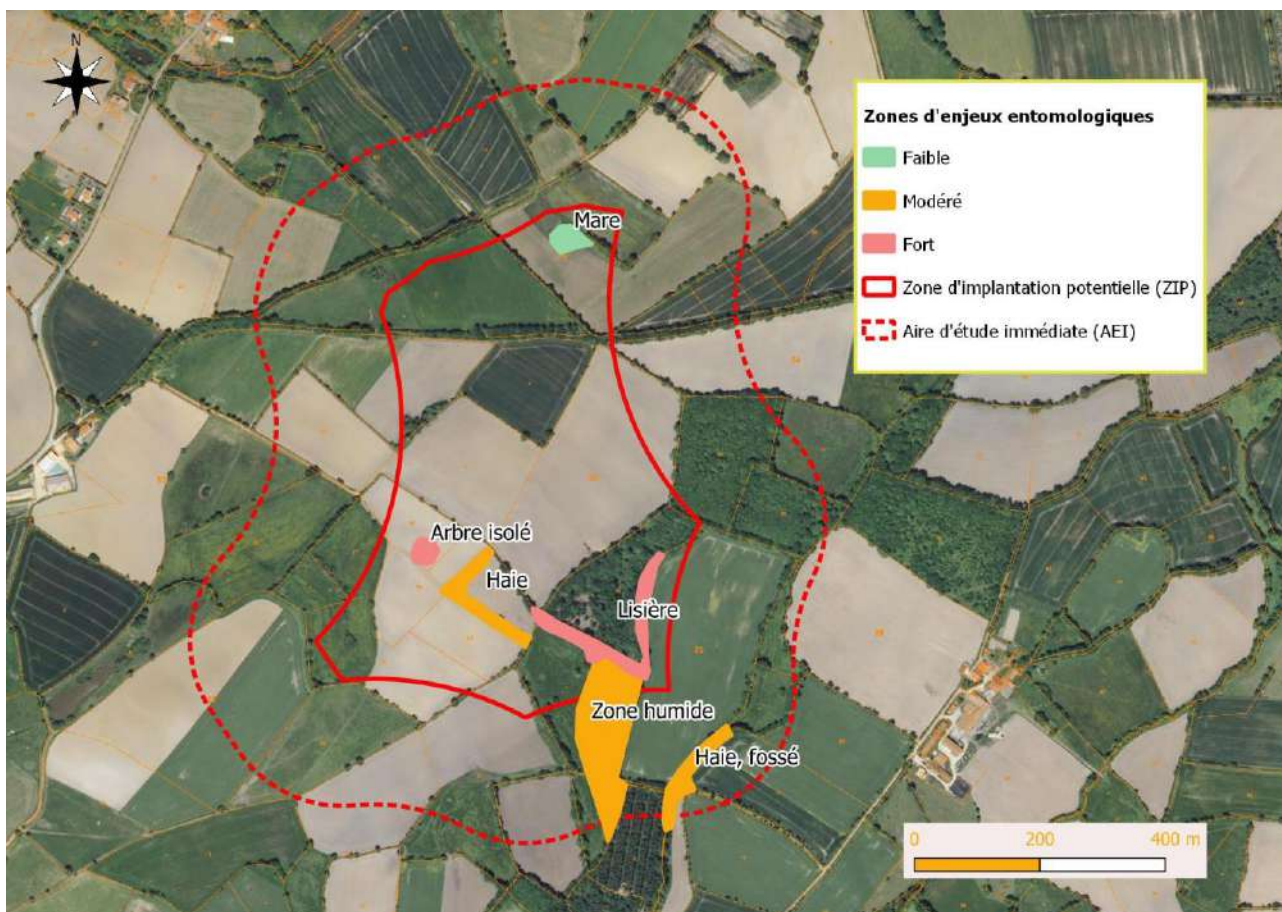
Photo 110 : Acidalie ombrée



Carte 99 : localisation des observations d'autres insectes remarquables

5.5- Conclusion sur l'entomofaune

Avec moins d'une soixantaine d'espèces recensées, la diversité entomologique du site reste relativement faible. L'essentiel de l'entomofaune est lié à des habitats assez circonscrits sur le site (haies, lisières, bords de mare, bordures enherbées), l'entomofaune des habitats rudéraux (cultures, prairies artificialisées) restant assez pauvre. Parmi les groupes entomologiques étudiés, les enjeux conservatoires portent principalement sur les coléoptères saproxyliques, avec deux espèces liées au bois mort ou sénéscent (Lucane cerf-volant et Grand Capricorne), ce dernier relativement abondant à l'échelle de l'aire d'étude et secondairement, sur les groupes des orthoptères, avec 2 espèces classées déterminantes Znieff, et celui des odonates, avec deux espèces assez rares à l'échelle régionale.



Carte 100 : synthèse sur les enjeux entomologiques du site

IV- SYNTHÈSE SUR LES ENJEUX CONSERVATOIRES

Pour l'ensemble du site, les inventaires de terrain ont permis de recenser **18 espèces de chiroptères**, **78 espèces d'oiseaux**, **189 espèces végétales**, et **64 autres espèces animales**, soit une diversité biologique globale moyennement élevée. Pour rendre plus lisibles ces résultats, une appréciation qualitative de la diversité et de l'intérêt patrimonial des différents groupes est présentée **tableau XXXIII**, et permet de définir un niveau d'enjeu global par groupe taxonomique :

Tableau XXXIII : appréciation qualitative de la biodiversité de la zone d'étude

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces (habitats) recensées	Diversité	Intérêt patrimonial			Appréciation qualitative	Enjeu global
			Fort à très fort	Moyen à fort	Faible à moyen		
Chiroptères	18	Forte	7	4	7	Forte diversité, en partie liée à une pression d'observation élevée, mais peuplement dominé par un petit groupe de quelques espèces. Activité surtout significative dans les secteurs à forte composante bocagère. Forte dominance des espèces anthropophiles.	Modéré
Avifaune	78	Forte	5	4	32	Peuplement représentatif des zones d'openfield avec trame bocagère résiduelle. Enjeu conservatoire globalement faible, lié aux haies et lisières (Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu).	Faible
Habitats	13	Très faible	0	0	4	Dominance des cultures et prairies +/- artificialisées. Enjeux faibles, centrés sur les mares et sur la trame bocagère résiduelle.	Faible
Flore	189	Faible	0	7	6	Enjeux ponctuels, liés à des stations localisées (mares et abords, portions de haies, lisières). Populations remarquables de faibles effectifs.	Faible
Mammifères (hors chiroptères)	14	Moyenne	0	1	2	Diversité et enjeu en grande partie liée aux espaces boisés périphériques. Enjeu intrinsèque faible.	Faible
Herpétofaune	8	Moyenne	0	2	6	Peuplement très localisé, centré sur les deux mares du site ; effectifs des populations remarquables faibles.	Faible
Odonates	4	Très faible	0	2	0	Principalement des espèces erratiques ; rôle ponctuel des mares, mais populations de faibles effectifs.	Faible
Rhopalocères	15	Faible	0	0	0	Diversité et enjeux très faibles ; habitats dominants peu propices aux Rhopalocères.	Très faible
Orthoptères	18	Faible à moyenne	0	2	1	Espèces patrimoniales liées aux habitats humides présents sur le site.	Faible
Autres groupes	19	(non significatif)	2	0	1	2 coléoptères d'intérêt communautaire dont 1 protégé, liés aux arbres sénescents.	Fort

Enjeu : Très faible Faible Modéré Fort Très fort

À la lecture de ce tableau simplifié, il ressort que la zone d'étude s'apparente à une zone de bocage plus ou moins dégradée, dans laquelle la composante prairiale a fortement régressé au profit de la grande culture et de pâturages artificialisés, mais où subsiste encore une trame ligneuse significative. Celle-ci est surtout bien conservée dans la partie méridionale de l'aire d'étude, plus fraîche et située en continuité de petits boisements formant une continuité bocagère. Sur les plans floristiques et faunistiques, la biodiversité reste relativement limitée, et surtout significative au niveau des habitats aquatiques et palustres, qui regroupent l'essentiel des espèces patrimoniales recensées sur le site.